



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité alimentaire

Question écrite n° 58251

Texte de la question

M. Daniel Goldberg appelle l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur certains risques sanitaires potentiels liés à l'évolution climatique. En effet, les mycotoxines, potentiellement toxiques pour l'animal et l'homme, proviennent de moisissures pouvant se développer en champ ou en lieu de stockage et, ainsi, contaminer des denrées végétales, des céréales, des fruits, mais aussi des fourrages ou, du fait de leur propriété thermostatique qui ne permet pas de les détruire par cuisson ou stérilisation, des aliments manufacturés, dont le lait et les abats au travers de l'alimentation animale. Ce sont les raisons pour lesquelles, dans son rapport final sur la lutte contre la contamination des chaînes alimentaires animale et humaine par les mycotoxines, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) souligne, notamment, les risques potentiels liés au développement de conditions climatiques favorables à l'émergence de cas jusque-là méconnus ou à l'accroissement de la culture de végétaux du sud vers le nord. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les dispositions de surveillance, de prévention et de contrôle qu'il entend prendre afin de réduire les risques sanitaires potentiels.

Texte de la réponse

En décembre 2008, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) a rendu public un rapport de synthèse sur l'ensemble de la problématique des mycotoxines dans les aliments. Dans ce contexte, le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) a été interrogé sur les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre pour pallier l'influence des modifications durables du climat sur l'écologie des champignons producteurs de mycotoxines. Le MAAP dispose des compétences exclusives de contrôle sanitaire des aliments à la production primaire (c'est-à-dire ici au champ). Dans ce cadre, le MAAP mène des plans de surveillance de façon à caractériser les moyens de maîtrise du risque : influence du climat, des rotations culturales, des choix de variant culturaux plus résistants, rôle de la lutte parallèle contre les insectes foreurs). Cette surveillance au champ qui s'appuie sur le réseau d'experts et de techniciens locaux du MAAP assure un maillage de terrain et permet donc l'identification des facteurs de risque, mais aussi la détection des phénomènes émergents ou peu fréquents : par exemple, en 2009, des cas de contamination de blé par l'ergot de seigle en Ile-de-France ont ainsi pu être pris en charge par le MAAP pour éviter la mise sur le marché des productions affectées. Cette surveillance est donc un outil pour l'identification précoce de phénomènes émergents (modification écologique des populations fongiques, lien avec le réchauffement). La question de l'influence du réchauffement climatique est identifiée par l'AFSSA comme une voie de recherche importante, fait l'objet d'une attention toute particulière du MAAP. Ces fonds dévolus aux recherches autour des questions alimentaires seront mobilisés pour promouvoir les études nécessaires sur les facteurs de risques nouveaux associés. La mise en place de l'ensemble de ces travaux fait l'objet d'un examen minutieux du dossier avec l'AFSSA en vue d'une évaluation générale des priorités de recherche pour l'ensemble des mycotoxines prévue en 2010.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58251

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 15 septembre 2009, page 8667

Réponse publiée le : 17 novembre 2009, page 10828